

Action catholique, Mouvement rural de jeunesse chrétienne et
Aumônerie de l'enseignement public

Luc-André Biarnais, Pierre Fournier, Frédéric Jory

Citer ce document / Cite this document :

Biarnais Luc-André, Fournier Pierre, Jory Frédéric. Action catholique, Mouvement rural de jeunesse chrétienne et Aumônerie de l'enseignement public. In: La Gazette des archives, n°235, 2014. Archives des jeunesses, jeunesses des archives. pp. 21-31;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2014_num_235_3_5139

Document généré le 15/03/2017

Action catholique, Mouvement rural de jeunesse chrétienne et Aumônerie de l'enseignement public

Luc-André BIARNAIS

Pierre FOURNIER

Frédéric JORY

Enracinement dans l'histoire et les textes du magistère

L'action catholique est souhaitée par le pape Pie X dans l'encyclique *Il fermo proposito* de juin 1905, puis est organisée sous l'impulsion de Pie XI dans les années vingt. Elle s'enracine immédiatement dans le diocèse de Gap (Hautes-Alpes). Ce sont des évêques, notamment Mgr Jules Géraud Saliège, des curés, des aumôniers et des laïcs qui créent des mouvements très souvent destinés aux jeunes et rattachés à des structures nationales. L'action catholique réunit ses membres par milieux socio-culturels. Sa finalité est « l'évangélisation du semblable par le semblable »¹. Les réunions des jeunes filles de l'union noëliste, un mouvement de la Bonne Presse, illustrent bien ce contexte à la fin des années vingt². Elles accueillent régulièrement de nouvelles adhérentes et reçoivent les évêques successifs. Le scoutisme se développe également. Lors de la Seconde Guerre mondiale, des scouts prennent part à la Résistance. Le jeune Amédée Para meurt dans une embuscade le 17 juillet 1944³. Il est cité à l'ordre

¹ GARRONE (Gabriel-Marie), *L'Action catholique, son histoire, sa doctrine, son panorama, son destin*, Paris, Fayard, coll. « Je Sais – Je Crois », 1963.

² Archives diocésaines de Gap et d'Embrun, fonds de l'union noëliste, 1921-1934, état de versement par Pauline Pouradier Duteil, 2007.

³ FOURNIER (Pierre), *La Vie du diocèse de Gap, Un regard... sur le passé et vers l'avenir*, Gap, Service diocésain de formation permanente des laïcs, 1997, p. 29.

de l'armée. Les archives du diocèse conservent le journal de marche du groupe qu'il dirigeait. Il est devenu une figure héroïque et emblématique pour le scoutisme des générations qui suivent. Celles-ci sont encadrées par des aumôniers, par exemple le père Paul Chevallier (qui sera ensuite recteur des facultés catholiques de Lyon) et des animateurs laïcs.

De la Jeunesse agricole chrétienne au Mouvement rural de jeunesse chrétienne

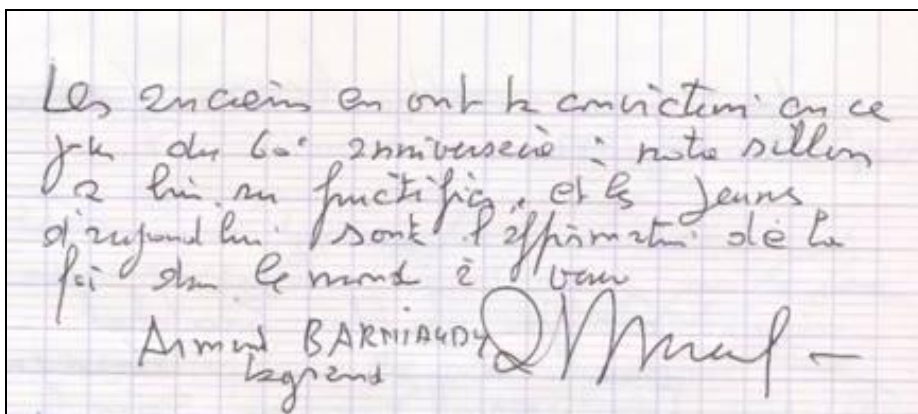
Les trente années qui suivent la Seconde Guerre mondiale sont des années de foisonnement actif et intellectuel pour les catholiques. La Jeunesse agricole chrétienne (JAC) devient progressivement le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), entre 1961 et 1965. Cette évolution dans l'organisation, l'éducation, la formation et l'animation a été étudiée en partie par Thierry Keck, en 1984, dans *La JAC et la JACF : de leurs origines à 1950 dans le diocèse de Gap*¹. Les aumôneries de collège et de lycée, d'enseignement général ou agricole, sont aussi des lieux de formation spirituelle pétrie dans l'action.

Dans le diocèse de Gap, à partir des années soixante-dix, des aumôniers, le père Pierre Fournier puis le père Jean-Pierre Oddon, inscrivent leur action en direction des jeunes dans le monde qui les entoure. Il s'agit de débats organisés sur les réformes scolaires, sur l'insertion des jeunes dans la société et sur la vie de l'Église. Des « séjours service » et des sessions de formation sont également mis en œuvre. Le soutien scolaire pour enfants d'immigrés, structuré avec les jeunes eux-mêmes, est aujourd'hui pérennisé par la ville de Gap dans le cadre des centres sociaux !

Ces activités sont aussi des camps de découverte du milieu haut-alpin et de la vie de ses populations : vallée de la Clarée, massif du Queyras, Vallouise, versant italien en Piémont, etc. Après les « camps Europe » du MRJC – en Allemagne (1968 et 1969), en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Norvège (1977) –, les camps en Égypte et au Soudan (1978), ainsi qu'en Syrie et en Irak (1979), ouvrent une série de « camps tiers-monde » : en Haute-Volta, au Niger et en Algérie (en 1980 et de nouveau en 1984), sans négliger les horizons de la

¹ KECK (Thierry), *La JAC et la JACF : de leurs origines à 1950 dans le diocèse de Gap*, travail d'études et de recherche sous la direction de Pierre Bolle et Jean Godel, UER d'histoire de l'université de Grenoble, 1984.

construction européenne – Portugal (1982), Italie (1985), Allemagne (1987) et deux camps en Israël (1986). À la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) des Hautes-Alpes faisaient déjà de semblables propositions. Les archives de ces camps, classées par année, étaient placées avec celles du MRJC et de l'aumônerie des jeunes. Au même moment, un ancien militant de la JEC, Pierre Bernard-Reymond, entre comme attaché au cabinet de Joseph Fontanet, ministre du Travail (1971) avant de devenir député des Hautes-Alpes (1971), secrétaire d'État au Budget (1977-1978) puis aux Affaires européennes (1978-1981). Il se positionne au centre-droit dans la politique locale : il est sénateur jusqu'en septembre 2014. Un jaciste des années 1947-1950, Armand Barniaudy, avait déjà été élu député des Hautes-Alpes en 1958.



« Les anciens en ont la conviction en ce jour du soixantième anniversaire : notre sillon a bien su fructifier ; et les jeunes d'aujourd'hui sont l'affirmation de la foi dans le monde à venir Armand Barniaudy – Lagrand », livre d'or du soixantième anniversaire de la JAC

© Archives du MRJC des Hautes-Alpes

La mutation en terme d'encadrement clérical¹, la nécessité d'une évolution de fond dans l'offre associative (un dossier est intitulé « des animations nouvelles sur le département : demande de subvention ») et le changement politique national entraînent l'embauche de deux salariées dès août 1982, après

¹ BIARNAIS (Luc-André), « Le maillage paroissial à Gap : tableau d'une adaptation permanente », dans *Gap et les territoires gapençais, des siècles d'histoire*, actes du colloque des 12 et 13 avril 2013 organisé par la Société d'études des Hautes-Alpes, à paraître.

information de l'évêque de l'époque, Mgr Raymond Séguy : « Pour le moment qu'elles agissent », écrit-il. L'une des salariées, Marie Daumarck, partage son temps de travail entre le MRJC et *Semaine Hautes-Alpes*, édition locale de l'hebdomadaire chrétien *Semaine Provence*.

En 1984, le budget du MRJC des Hautes-Alpes est de 147 150 francs dont 69 400 consacrés aux salaires et cotisations sociales afférentes. Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), provenant du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, couvre 37 200 francs de cette dépense. « Les diminutions du financement de tout le mouvement associatif prévues au budget 1987 » suscitent des inquiétudes « pour certaines associations d'éducation populaire comme le MRJC »¹.

En 1982, le MRJC a une structure nationale dont le siège se situe à Paris. La déclinaison régionale, le MRJC Provence, se trouve dans des locaux ecclésiastiques à Avignon. Elle est accompagnée par un aumônier. Le MRJC Hautes-Alpes est présidé par le père Pierre Fournier qui signe également comme directeur de centre de vacances et de loisirs. La trésorière est Michèle Baudoin, professionnellement directrice du Centre municipal culture et loisirs, version gapençaise d'une Maison de la jeunesse et de la culture. Parallèlement au MRJC Hautes-Alpes, il existe une association socio-culturelle, la Jeunesse rurale des Hautes-Alpes, dont les président et secrétaire sont deux prêtres et la trésorière une laïque.

Le début des années quatre-vingts marque en apparence la fin d'une période de turbulence pour le mouvement. En effet, en 1967, le MRJC s'affirme « mouvement de jeunesse et d'Église ». La récusation de l'action catholique se poursuivra jusqu'en 1982 au moins : un courrier provenant du bureau national explique que « le MRJC n'est plus mouvement d'action catholique mais mouvement d'inspiration chrétienne ». Une « grille » d'analyse de « la pratique du MRJC » en 1979 affirme avoir « pour référence [...] 1969 où le mouvement a opté pour un choix socialiste ».

Localement, selon le témoignage du père Pierre Fournier, le MRJC se construit comme une « force de proposition » dans les domaines scolaires et de l'emploi, tout particulièrement marqué par la saisonnalité (ouvriers agricoles, employés des stations de sports d'hiver, etc.). Selon le même témoignage, le mot « socialisme » a pu être compris dans les Hautes-Alpes au sens teilhardien. En effet, Mgr Robert Coffy (évêque de Gap de 1967 à 1974 avant de devenir cardinal archevêque de Marseille entre 1985 et 1995) publie en 1966 *Teilhard et*

¹ Archives diocésaines de Gap et d'Embrun, fonds du MRJC (en cours de classement).

le socialisme (Lyon, Éditions sociales). Ajoutons que le père Fournier est lui-même spécialiste de l'œuvre du père Pierre Teilhard de Chardin. Mgr Raymond Séguy (1981-1987) est un « prélat soucieux du respect de la tradition apostolique et d'une fidélité sans faille au magistère pontifical »¹. Il lit avec précision, annote les textes du MRJC et rencontre le père Fournier « sur ses questions pour préciser les enjeux ». Selon un autre témoignage, les demandes de financement diocésain d'actions du MRJC sont les seules occasions de tension.

A contrario, le comité diocésain contre la faim et le développement (la section haut-alpine du CCFD) énumère, dans un compte rendu de 1983, les mouvements qui sont d'action catholique selon lui. Parmi ceux-ci, l'action catholique des enfants, l'action catholique générale féminine, chrétiens en monde rural, le MRJC et Saint-Vincent de Paul ! Aujourd'hui, sur son site Internet, le MRJC se déclare notamment mouvement d'éducation populaire et mouvement d'action catholique².

De l'aumônerie du lycée à celle des collégiens, lycéens et étudiants

Les bâtiments du lycée public de Gap, inaugurés en 1891, comprenaient une chapelle utilisée jusqu'en 1962. Un aumônier catholique exerçait au sein de l'établissement³. Les aumôneries sont généralement liées aux établissements scolaires. Dans les années soixante, chaque lycée, public ou privé, d'enseignement général, technique ou agricole, avait un aumônier. À partir de 1987, un seul aumônier est nommé pour tous les lycées. Le 28 juin 1989, l'association gapençaise de l'aumônerie des collégiens, lycéens et étudiants, communément dénommée aumônerie des jeunes de Gap, voit le jour au 20 rue de l'imprimerie, complexe paroissial de 4 000 m². Des générations de jeunes s'y sont croisées, rencontrées durant vingt-trois années, dans des locaux accueillant de nombreux autres mouvements tels que le Comité catholique contre la faim et pour le développement ou le MRJC, déjà cités. Notons que des épaves d'archives du CCFD sont éparpillées parmi celles des mouvements de jeunes.

¹ KECK (Thierry), article « Séguy (Raymond) », dans *Dictionnaire des évêques de France au XX^e siècle*, Paris, Le Cerf, 2010, p. 613.

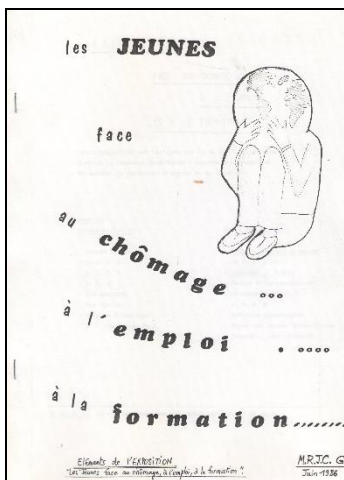
² <http://www.mrjc.org>. Page « information ».

³ OURY (Bernard) et ESCARRAT (René), *Histoire du collège et du lycée de garçons de Gap*, lycée Dominique Villars, 1987, p. 310.

Les documents et parcours utilisés vont être conçus et réalisés sous la responsabilité de l'Aumônerie de l'enseignement public (AEP) nationale, parfois en collaboration avec l'enseignement catholique, mais toujours en conformité avec les normes fixées par la conférence épiscopale française et approuvées par le Saint-Siège. En outre, l'aumônerie, accueillie dans des établissements publics, souhaite être partie prenante de l'œuvre éducative en participant à la construction d'hommes et de femmes libres et responsables, capables de prendre leur place au sein de la société, qu'ils soient chrétiens ou non.

Des mouvements entremêlés

Les séjours à l'étranger permettent aux jeunes et aux animateurs de découvrir les réalités politiques, sociales, économiques et spirituelles de territoires nouveaux. Ils font l'objet de comptes rendus écrits, ronéotypés, dont la visée pédagogique (présentation, clarté de l'expression, contenu, etc.) est évidente. La variété de ces activités implique que les structures (aumônerie, MRJC) soient bousculées. Les projets sont portés séparément par l'aumônerie des jeunes et par le MRJC, d'autant plus que celui-ci se répartit en trois branches (groupes « école » de la fin du collège aux études supérieures, « jeunes travailleurs salariés » et « jeunesse agricole » y compris pour les lycéens agricoles). Par ailleurs, certains projets sont animés de façon conjointe sans pouvoir toujours déterminer l'action individuelle de chacun. C'est le cas, par exemple, de l'invitation lancée aux présidents des comités de soutien aux candidats à l'élection présidentielle en 1981. Ils sont conviés à une veillée-débat entre eux et les jeunes (scolaires internes et externes et les jeunes salariés) dans l'objectif d'un « éveil civique aux orientations de notre pays » et pour situer « les enjeux de ces élections ». L'invitation porte l'en-tête de l'« Aumônerie des lycées et du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ». C'est également ensemble que le MRJC et l'aumônerie participent au colloque national *Formation : les jeunes innovent* (faculté Paris VI, 1985). Ce thème sera repris à Gap en janvier 1986.



Affiche polycopiée pour l'exposition
« Les jeunes face au chômage, à l'emploi, à la formation » en 1986
© Archives du MRJC des Hautes-Alpes

Cette collaboration se pratique aussi avec des organismes non confessionnels ou déconfectionnalisés. C'est le cas pour la production du spectacle *Qu'est-ce que je peux faire*, le 15 décembre 1981 au Centre municipal culture et loisirs. Quatre mouvements y participent dont le Foyer jeunes travailleurs et le MRJC.

L'élan donné aux mouvements chargés de la jeunesse adolescente et des jeunes professionnels ne se cantonne pas au MRJC et à l'aumônerie. L'étude des archives des prêtres ou des paroisses permet de le constater. À cet égard, l'exemple de l'abbé Adolphe Davin (1925-2002) est emblématique. Il en ressort particulièrement l'action des jeunes via le mouvement familial rural (devenu Chrétiens en monde rural – CMR), dont le père Adolphe Davin est l'un des accompagnateurs locaux, dans la création du parc national des Écrins et son développement touristique à l'orée des années soixante-dix¹. Ce travail du père Adolphe Davin dans le Valgaudemar et en Champsaur s'enracine dans la préoccupation qu'avait ce prêtre de l'intégration des jeunes dans la société. Deux articles dans le fonds qui porte son nom montrent : « Mai 1968 dans la société et l'Église » (1968-1969) et « Les jeunes et la société des adultes » (1969)².

¹ BIARNAIS (Luc-André), « Le Parc national des Écrins a 40 ans », dans *Église dans les Hautes-Alpes*, n° 89, juin 2013, p. 15.

² Archives du diocèse de Gap et d'Embrun, fonds Adolphe Davin, 1942-1991, état de versement, 2006.

Les archives des mouvements

Il ne faut pas s'attendre à trouver les archives de chaque mouvement bien séparées en séries au cœur d'un fonds de la pastorale des jeunes du diocèse ou en fonds distincts. Ces archives sont à l'image d'actions qui sont plus celles d'une constellation d'organismes en mouvement que d'associations aux objets (ou charismes pour utiliser un terme ecclésial) précis.

Dans ce contexte, les archives dites de l'aumônerie ne sont donc pas seulement celles d'une structure qui accueillerait quelques jeunes après les cours. Elles sont témoins d'actions plus larges. Les lieux où elles ont été entreposées et les déplacements successifs du fonds ont également laissé leurs empreintes. D'autre part, la défiance à l'égard de l'écrit au sein du MRJC est confirmée par Thierry Keck. Il écrit s'être heurté « à une absence quasi-totale de documentation, due au manque de conscience de l'intérêt historique des documents relatifs à la JAC et au caractère privé des archives qui entraîne des destructions plus fréquentes, à l'occasion de rangements ou de déménagements »¹. Cette absence est aussi soulignée par Dominique Javel pour le diocèse d'Avignon. Il écrit : « Beaucoup de chaînons nous manquent pour reconstituer l'histoire de l'action catholique en Vaucluse et son rôle dans l'apostolat depuis la Seconde Guerre mondiale »². Il recense sept mouvements « qui existent dans le diocèse [d'Avignon] dans les années soixante mais dont les archives manquent »³. Enfin, il regrette, « que les archives des mouvements d'action catholique de la maison des œuvres aient subi une destruction massive, de même qu'une partie des archives de l'archevêché »⁴.

¹ KECK (Thierry), *La JAC et la JACF [...], op. cit.*, p. 4 ; MRJC, *50 ans de notre mémoire, mouvement rural de jeunesse chrétienne*, Paris, 1980, p. 8. La citation est un véritable plaidoyer pour la collecte d'archives orales : « Mais on ignorera presque toujours les interventions individuelles. De tout cela il n'y a pas de traces écrites. Ce qui, pour une histoire collective est malgré tout regrettable mais inévitable. Cela permet d'ailleurs de relativiser le crédit privilégié que certains accordent aux seuls documents écrits. Avec eux, on ne saisit finalement que peu de choses de la richesse de la réalité quotidienne à travers laquelle se façonnent les grandes lignes d'une histoire plus longue ». Sur cette histoire, il est possible également de consulter : *1929-1979, 50 ans d'animation rurale : JAC/F. – MRJC*, Paris, 1980.

² JAVEL (Dominique), *Transmettre la foi au diocèse d'Avignon, XIX^e – XX^e siècle*, Avignon, A. Barthélémy, 2000, p. 386-387 et 398.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Cette défiance s'étend même à l'analyse historique : « Bien plus, seuls les protagonistes peuvent nous transmettre l'interprétation de cette histoire militante »¹. La situation a heureusement évolué. Ces archives représentent aujourd'hui à Gap une douzaine de mètres linéaires dont un tiers environ se trouve toujours dans les locaux de l'aumônerie. Le reste, essentiellement le fonds du MRJC, est conservé aux archives diocésaines depuis un déménagement en 2013. Il est en cours de classement au moment de la rédaction de cet article.

Le travail de Thierry Keck pose la problématique fondamentale de la propriété des archives de structures animées soit par des bénévoles laïcs soit par des clercs ayant d'autres missions. En droit civil, ces archives sont privées puisqu'elles appartiennent à une association. Aux yeux de l'Église, ces archives lui appartiennent si une mission a été confiée à la structure et si les personnes ont reçu officiellement un appel de l'ordinaire (l'évêque diocésain le plus souvent) ou de ses délégués.

Pourtant, que valent les droits civils et canoniques devant le dévouement et la bonne volonté ? Comment accepter, pour ces animateurs soucieux de conserver pour eux et leurs intimes la trace d'une bonne action, de se départir de documents au profit d'une structure ecclésiale qui apparaît comme une autorité parfois lointaine et qui intellectualise une action décrite prioritairement comme généreuse au service du prochain ?

Il faut distinguer deux cas d'école. Dans le premier, un local est attribué à l'institution et il permet à celle-ci d'avoir un lieu neutre où le personnel, bénévole le plus souvent, conservera les documents administratifs. Ce n'est pas la garantie d'une bonne conservation mais le risque de dispersion ou de saisie par un particulier est moindre. En revanche, si tous les actes administratifs sont rédigés au domicile des animateurs, les archives restent chez eux et sont soumises aux risques que font encourir les déménagements, voire les successions : destruction et dispersion seront leur lot. Dominique Javel l'a perçu pour les archives des prêtres dans son étude sur le diocèse d'Avignon. Enfin, quand les dossiers de préparation et les dossiers d'une action sont confiés à des jeunes pour responsabiliser ceux-ci, avec un suivi encore plus aléatoire, ils ne sont presque jamais conservés. Parmi les documents absents des archives des mouvements que nous étudions, *Dialogue*, qui est un périodique créé par l'abbé René Combal, aumônier du lycée et animateur de la JEC. Il voulait en faire l'organe de liaison des jeunes partis en

¹ MRJC, *50 ans de notre mémoire, mouvement rural de jeunesse chrétienne*, Paris, 1980, p. 8.

études supérieures dans les années soixante. La collection de ce périodique se trouve cependant chez des particuliers. En revanche, il faut souligner l'action des pères Pierre Philippe (1927-1995, vicaire général de 1985 à 1992) et Victorin Jouvenne (1918-2004) dans ce souci de conserver la mémoire des mouvements.

Depuis 2006, la coordination de tous les mouvements de jeunes a pris le nom diocésain de « pastorale des jeunes ». Elle est l'organe central des aumôneries de collèges et de lycées, de mouvements, et a pour objectif complémentaire d'insuffler une dynamique nouvelle à l'aumônerie des étudiants et des jeunes professionnels. La volonté de mutualisation des moyens humains et matériels est renforcée avec la nomination, par Mgr Jean-Michel di Falco Léandri, évêque du diocèse de Gap et d'Embrun, d'une même personne à la coordination des aumôneries et de la pastorale des jeunes. Depuis 2010, les responsables locaux d'aumônerie sont plus sensibilisés aux opérations d'archivage, notamment en ce qui concerne la conservation de documents légalement obligatoires ou probants en cas d'action judiciaire. Un tableau de gestion pourrait être élaboré à l'avenir après un versement en 2014.

De l'utilisation des archives à la reconnaissance de leur valeur

Bernard Oury et René Escarrat ne créditent pas deux des trois photographies illustrant l'annexe (n° III) consacrée à « L'Aumônerie du lycée » dans leur ouvrage (p. 307-310). Ces photos d'élèves et de leur aumônier en 1892 (donc durant la période concordataire) et en 1930, proviennent des archives du lycée. Elles ont été versées aux Archives départementales des Hautes-Alpes lors du centenaire de l'établissement selon les auteurs de l'ouvrage : une recherche pour le présent article n'a pas permis de les retrouver parmi les quatre dons situés en série J¹. Cet exemple montre combien l'iconographie d'une part, et les archives religieuses contemporaines d'autre part ont longtemps été considérées comme secondaires.

¹ En 1988, des dons concernent le lycée aux archives départementales des Hautes-Alpes : 1 J 462, cahiers d'André Gonfard, élève du lycée Dominique Villars, 1932-1935, quinze cahiers (à noter qu'André Gonfard est ordonné prêtre en 1943) ; 1 J 463, cahiers de Serge Geoffroy professeur au lycée Dominique Villars, 1957-1970, trois cahiers (don de l'auteur) ; 1 J 464-465, cahiers de cours de Charles Mottet, élève au lycée de Gap, 1897-1903 ; quatre livres de cours 1897-1903 (don Buhr-Mottet).

Les pendants nationaux de ces archives sont eux-mêmes dispersés. Le Centre national des archives de l'Église de France (CNAEF, situé à Issy-les-Moulineaux) conserve un dépôt de la Jeunesse étudiante chrétienne (cote 12 LA, 1924-1994) et des dépôts d'anciens militants. Il faut y ajouter le fonds 5 IR (papiers des aumôniers jésuites dans les aumôneries nationales des mouvements d'action catholique – 1890-1979). Ces documents sont consultables pour la plupart. Le fonds du MRJC (approximativement jusqu'en 1990) est déposé au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Il est consultable sur autorisation du président du mouvement. En revanche, quelques documents de la JAC (approximativement 1930-1979), essentiellement des imprimés, se trouvent au CNAEF ci-dessus cité.

À Gap, la présence, depuis 2005, d'un archiviste diocésain professionnel, à la disposition des services et des mouvements d'Église permet de faire évoluer la perception des archives. Du statut de vieux papier et de photo souvenir, elles deviennent sources d'histoire.

Luc-André BIARNAIS

Archiviste

Diocèse de Gap et d'Embrun
archives@diocesedegap.com

Père Pierre FOURNIER

Responsable de la formation permanente
Diocèse de Gap et d'Embrun
pierrefournier2526@neuf.fr

Frédéric JORY

Responsable de la pastorale des jeunes
Diocèse de Gap et d'Embrun
jeunes@diocesedegap.com